



COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AOUT 2011

Présents : MM. SCHULTZ - GATEAUD - COULON - BERTHOUD - LYOT - PETRILLO - Mmes EVANNO - LAGRANGE
Excusés ayant donné pouvoir : M. GOBET à M. LYOT - M. DUBOIS à Mme LAGRANGE
Absents : MM. GALLAND - SARAS - Mmes TARDY - COMTE - DASSONVILLE
Convoqués en séance ordinaire le mardi 23 août 2011
Désignation d'un secrétaire de séance : Mme LAGRANGE
Après approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance du 08/07/2011, le conseil délibère.

1^{ER} POINT : FORMATION DU PERSONNEL

Monsieur le Maire propose aux membres présents de valider deux formations CACES obligatoires pour certains travaux réalisés par les agents du service technique :

CACES 9 : engins de manutention / CACES 1 : petits engins de chantier mobile.

Le coût pour chaque formation est de 900 € HT, organisée par Forget Formation à Chalon/Saône.

Accord à l'unanimité pour les deux formations sur deux exercices budgétaires 2011 et 2012.

Egalement, Monsieur le Maire présente une formation « travail en hauteur » pour un groupe de 8 participants pour un coût total de 850 € HT. La formation a été proposée aux communes avoisinantes ; 4 communes seraient intéressées (7 agents). La formation pourrait avoir lieu en début d'année 2012. Accord à l'unanimité.

2^{ème} POINT : APPROBATION CAO - TRAVAUX ASSAINISSEMENT 2011

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que suite à l'ouverture des plis par la commission d'appel d'offres du 12 août 2011 à 18 H concernant la consultation pour les travaux d'assainissement 2011 « mise en séparatif des réseaux eaux usées », l'entreprise ETS - Fleurville - 71260 VIRE a été retenue pour un montant de 39 184.55. € TTC

3^{ème} POINT : PROJET DE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH) DE LA CAMVAL

Monsieur le Maire expose à l'assemblée le programme local de l'habitat de la CAMVAL. Il définit pour 6 ans les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logements/hébergements, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale en assurant une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre des logements.

Les PLU communaux doivent être compatibles avec les objectifs du PLH. La CAMVAL projette un scénario de croissance de 4 % sur les 6 ans du PLH (2012/2018). Pour la commune d'Igé, l'objectif plancher à atteindre est de 30 logements supplémentaires (constructions neuves, réhabilitation, résidences secondaires).

Exposé entendu, après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, DONNE un avis favorable sur le projet de Programme Local de l'Habitat arrêté par la CAMVAL.

4^{ème} POINT : ONF - DÉLIVRANCE DES COUPES DE BOIS 2012

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de l'ONF concernant une prorogation de délai pour les délivrances 2008 (parcelle 36) et une décharge d'exploitation (parcelle 37a).

La parole est donnée à M. Berthoud : la délivrance des droits d'exploitation avait été accordée seulement, l'exploitation n'est pas terminée. La dérogation est donc accordée pour une année supplémentaire soit jusqu'au 15 avril 2012.

Certaines coupes affouagères 2010 ne pourront pas se terminer en temps voulu, suite au terrain impraticable empêchant le débardage. Il faudra donc demander une prolongation pour ces coupes et en informer les affouagistes concernés après avoir fait le point avec les garants..

Parcelles n° 60 - 61 - 62 Bois de Mandé / Parcelles n° 15 - 16 - 17 - 18 Bois de la Roche

Le Conseil à l'unanimité, après en avoir délibéré, FIXE comme suit la destination des produits : vente en bloc sur pied de la totalité de la coupe.

Parcelle n° 56 Bois Rampon

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal fixe comme suit la destination des produits : DÉLIVRANCE de la totalité des produits de la coupe, ceux-ci étant destinés à la satisfaction des besoins ruraux ou domestiques des affouagistes.

Les dates d'inscription pour les affouages se feront en mairie du 1^{er} au 30 septembre 2011.

5^{ème} POINT : ÉTUDE DANS LE CADRE D'UN PROJET ÉOLIEN

Monsieur le Maire rappelle qu'une réunion d'informations a eu lieu avec les conseils municipaux d'Azé et d'Igé le 12 juillet 2011 à 18 h salle des associations pour le projet éventuel d'installation d'un parc éolien. **L'étude consiste à connaître si le projet est réalisable ou pas. A tout moment de l'étude, le conseil peut arrêter le projet.**

Le Conseil, après en avoir délibéré, à 8 voix POUR et 2 voix CONTRE : AUTORISE la Société THEOLIA France à réaliser, uniquement dans un premier temps, des mesures de vent afin de valider le potentiel éolien.

6^{ème} POINT : ÉCOLE DE MUSIQUE DU VAL LAMARTINIEN - INTERVENTION EN MILIEU SCOLAIRE

Monsieur le Maire rappelle aux membres présents qu'en séance du 25 mars 2011, il a été décidé d'adhérer à l'École de Musique du Val Lamartinien.

La parole est donnée à Mme Evanno (représentante de la commune auprès de l'école de musique du Val Lamartinien)

Lors du dernier conseil d'école, la proposition d'interventions avait été suggérée et accueillie très favorablement par les parents et les professeurs d'école.

Pour les interventions musicales en milieu scolaire, le tarif horaire est de 32.30 € et concerne les enfants des classes CE / CM. Il est proposé pour les deux classes 60 heures annuelles soit 30 h pour deux groupes ou 15 h pour quatre groupes pour un montant de 2472 €. Les modalités d'application seront à définir avec les enseignants.

Ces interventions à caractère éducatif et culturel ont pour but d'inciter, d'encourager, de faire découvrir la musique aux enfants et pourquoi pas, des vocations.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, VALIDE le principe des interventions musicales en milieu scolaire pour un coût total de 2472 € pour l'année scolaire 2011/2012.

7^{ème} POINT : RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCES

La parole est donnée à M. Coulon :

1. Prêt assainissement

4 organismes ont été contactés. Plusieurs propositions ont été reçues pour des durées de 15 - 18 et 20 ans avec des remboursements trimestriel, semestriel ou annuel. Concernant les taux fixes, ceux-ci varient de 4.22 à 4.77 % (remboursement annuel).

Après examen et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, DÉCIDE de contracter un emprunt de 100.000 € sur 18 ans au taux fixe de 4,40 % à échéance annuelle auprès de la BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ à DIJON.

2. Tarifs de location de la salle polyvalente

Une comparaison des tarifs de location avec les communes de Viré, Laizé, Sancé, Sennecé et St Martin-Belle-Roche a été réalisée (salle sensiblement identique à celle d'Igé). Il ressort que les tarifs de location sont plus élevés. Il est proposé d'augmenter de 13 % certains tarifs en cours. En contre partie des travaux seront réalisés (peinture, équipement...). Ci-après, nouveaux tarifs :

Habitants d'Igé : salle entière 185 € - salle 2/3 125 € - salle 1/3 87 € par jour (le 2^{ème} jour étant à moitié prix)

Locations aux extérieurs : salle entière 500 € - salle 2/3 350 € - salle 1/3 250 € par jour (le 2^{ème} jour étant à moitié prix)

Associations d'Igé : tarifs inchangés

Par ailleurs, il est demandé actuellement des arrhes à hauteur de 20 % du tarif appliqué. Sur les conseils de M. le Trésorier Public, il est proposé de demander la totalité de la location à la signature du contrat.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, DÉCIDE d'appliquer les nouveaux tarifs mentionnés ci-dessus à compter du 1^{er} janvier 2012 et APPROUVE le paiement de la totalité de la location à la signature du contrat.

8^{ème} POINT : FABRICATION D'UN AGENDA 2012

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de réaliser - par le biais de Média Plus Communication - un agenda 2012 qui serait distribué avec le bulletin municipal en janvier. Après débat au sein du conseil, il est décidé à l'unanimité de ne pas le réaliser.

9^{ème} POINT : DEVIS

Electricité Jannet : proposition d'avenant pour 289.12 € TTC concernant lot 6 « électricité » marché de travaux pour la réfection de la salle de classe CP/GS - Accord à l'unanimité

ASR - marquage au sol salle polyvalente, chemin des champs et divers pour 1 389.02 € TTC. Accord à l'unanimité.

ARIMA Consultant : proposition de mission de conseils et d'assistance pour mise en concurrence des contrats d'assurances 2 392 € TTC - Accord à l'unanimité

10^{ème} POINT : INFORMATIONS DIVERSES

- Eboulement d'un mur communal en pierres sèches. La décision sera étudiée par la commission Voirie qui se rendra sur le site le lundi 19 septembre 2011 à 17 h.
- Organisation d'un rallye pédestre par la Jeune Chambre Economique sur le thème du développement durable le 25 septembre 2011.
- Préparation et organisation du repas du 03 septembre 2011.
- Rue du Tacot : simulation non concluante. Prévoir l'organisation d'une réunion avec les riverains pour améliorer la circulation de cette voie. Une visite sur le site est programmée lors de la réunion de la commission voirie lundi 19 septembre 2011 à 17h.
- Passage de la commission sécurité pour les établissements recevant du public au groupe scolaire lundi 29 août 2011 à 15 h : quelques remarques ont été évoquées.
- Notifications d'attribution de subventions : Aménagement d'une placette Claude Pain : 10 000 € au titre de la réserve parlementaire et réfection de la salle de classe CP/GS : 13 524 € au titre de la DETR
- Projets espaces verts :

La parole est donnée à Mme LAGRANGE :

Certains espaces verts de la commune ont été refaits : deux vers la mairie, ceux de la Route de Verzé et Route de Macon. Il serait envisagé de refaire celui de l'abribus et celui du Monuments aux Morts en agrandissant la pelouse.

Un état des lieux précis des espaces verts communaux sera réalisé : indications des surfaces, des implantations. La représentation de la charge de travail par les agents communaux sera également indiquée (temps passé pour entretien, arrosage, désherbage...). Une fois répertoriés, Une visite de tous les espaces verts pourra également être programmée.

Tous les points ayant été abordés, la séance s'est levée à 23 h

Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 30 septembre 2011 à 20 h 30.